

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 28 juin 2015
Pour diffusion immédiate

TransAqua n'envisage plus l'idée d'un partenariat public-privé pour la mise à niveau de son installation de traitement des eaux usées et continuera d'évaluer d'autres options de financement

RIVERVIEW (N.-B.) — TransAqua, Commission des eaux usées du Grand Moncton, a annoncé aujourd'hui qu'elle n'envisage plus l'option d'un partenariat public-privé (P3). Ce dernier avait pour but de financer les mises à niveau requises par le gouvernement fédéral à l'installation de traitement des eaux usées de la Commission, à Riverview.

« Après avoir accordé toute l'attention nécessaire à la question et bien examiné les faits, la Commission a décidé de ne pas retenir l'option d'un P3 », a indiqué Winston Pearce, président de la Commission. « Un P3 peut sans contredit représenter une option viable pour un nombre de projets, mais nous ne pensons pas que ce soit la bonne solution pour nous à ce point. Cette décision est le fruit d'un solide processus de diligence raisonnable. »

TransAqua continuera d'étudier d'autres options, notamment le Fonds Chantiers Canada et l'autofinancement du projet par la Commission. « Nous sommes bien déterminés à réaliser la mise à niveau de notre établissement d'ici la date limite de 2020 pour respecter les nouveaux règlements fédéraux », a ajouté M. Pearce. « Nous continuons de travailler assidûment à mettre sur pied un processus de traitement secondaire qui augmentera de beaucoup la qualité de l'effluent acheminé vers la rivière Petitcodiac. »

À propos de TransAqua

TransAqua / Commission des eaux usées du Grand Moncton (www.transaqua.ca) a été établie en 1983 pour répondre aux besoins des trois collectivités de Dieppe, de Moncton et de Riverview en matière de collecte et de traitement des eaux usées. Depuis, pour mieux remplir son mandat, elle a mis en place un réseau de collecte de 31 kilomètres ainsi qu'une installation de traitement. Elle fait également figure de chef de file en ce qui a trait à la réutilisation des biosolides pour produire un compost de type AA (le plus haut niveau de qualité atteint au Canada) et ainsi éviter leur élimination dans un lieu d'enfouissement. Elle s'apprête à moderniser ses installations afin de pouvoir améliorer le procédé de traitement secondaire des eaux usées, ce qui lui permettra de répondre, d'ici la date d'échéance de 2020, aux règlements obligatoires que le gouvernement fédéral a récemment adoptés.



Personne-ressource pour les médias :

Brian Cormier

506-874-8725

brian@briancormier.com